

**2 février 1963, Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard**

**Cérémonie marquant le début des travaux d'un monument commémoratif à la mémoire des Pères de la Confédération**

C'est certainement un très grand honneur qu'on me fait de m'inviter à la cérémonie qui se déroulera aujourd'hui à quelques pas d'ici. Je vous en remercie bien sincère double titre: d'abord au nom des citoyens du Québec que je représente en ma qualité de Premier Ministre de la province, comme président de la dernière conférence des Premiers ministres. Vous m'avez demandé, Messieurs les directeurs de la Fondation, d'adresser la parole à cette assemblée. J'en profite pour transmettre à votre Fondation tous mes vœux de succès et pour saluer les citoyens de l'Île-du-Prince-Édouard.

Si nous sommes réunis ici aujourd'hui, mes chers amis, c'est parce que nous voulons marquer d'une façon toute particulière le début de la construction de l'édifice commémoratif des Pères de la Confédération. La Fondation des Citoyens, chargée de mener cette entreprise à bien, a eu raison je pense, d'organiser la présente cérémonie. Car les Pères de la Confédération sont, en quelque sorte, les fondateurs de notre pays, le Canada, tel qu'il existe aujourd'hui, et il importe de leur en rendre hommage. Ils ne l'ont pas découvert, bien entendu, mais c'est en grande partie à cause d'eux que le Canada a pu prendre l'essor remarquable qui l'a caractérisé depuis la Confédération. C'est à cause d'eux qu'ont été associés dans un but commun des territoires étendus, éloignés et divers qui, si nous avons vécu en Europe, auraient peut-être constitué autant de pays différents.

À leur époque déjà, il y a une centaine d'années environ, ils avaient perçu le sérieux danger que comportait pour la survie d'une population canadienne distincte la présence, à ses portes, de la dynamique nation américaine. Nous n'avons pas à reprocher leur dynamisme à nos voisins du sud et il ne nous appartient pas non plus de leur attribuer globalement des intentions annexionnistes, même si cet objectif a déjà été mentionné, en toute sincérité, par quelques-uns d'entre eux. Il n'en reste pas moins qu'au siècle dernier notre population devait faire un choix: vivre par elle-même selon le sens de ses traditions historiques et de son biculturalisme, ou se laisser tranquillement, imperceptiblement même, devenir partie intégrante du grand complexe américain. Elle a choisi, grâce aux Pères de la Confédération, de vivre par elle-même. Cette décision, il faut bien s'en rendre compte, renfermait un défi implicite. En jetant un regard en arrière, nous saisissons aujourd'hui combien ce défi était redoutable. En regardant la situation actuelle nous voyons aussi avec quelle acuité ce défi, toujours redoutable même s'il a quelque peu changé de nature, continue de s'offrir aux Canadiens de 1963. La Confédération était d'abord un défi à la nature du territoire couvert par les dix provinces actuelles. Quiconque examine une carte géographique s'aperçoit vite que l'orientation naturelle du continent nord-américain est nord-sud. Les montagnes de l'Ouest font partie de la même chaîne rocheuse que celle qui traverse l'ouest américain. Les plaines du centre du Canada sont le prolongement du centre américain. La région industrielle du sud de l'Ontario ressemble énormément à la région industrielle qui se trouve juste de l'autre côté de la frontière canadienne. Et je pourrais ainsi multiplier les exemples.

Pourtant la Confédération a voulu donner une orientation est-ouest à cette immensité de territoire où sur une étroite bande de 3000 milles de long vit une population dix fois moins

considérable que celle des États-Unis. Et ce pari, car c'en était un à toutes fins utiles, a été gagné. Les Canadiens ont en quelque sorte forcés par la nature et se sont construits un pays qui leur appartient bien à eux et qui présente aux yeux des Américains des caractéristiques particulières et qui jouit d'une autonomie véritable.

Il fallait aussi, dans cette Confédération, rattacher ensemble des groupements humains d'origines différentes. Notre pays, sans être aussi cosmopolite que les États-Unis, n'est pas ethniquement uniforme. Actuellement, on y trouve deux groupes majeurs: les

Canadiens d'expression anglaise et les Canadiens d'expression française, mais il ne faut pas oublier qu'au départ et par la suite une assez forte minorité de notre population appartenait, et appartient encore, à des groupes d'autres origines. De fait, cette minorité, avec le temps, et le processus continue, s'est jointe à l'un ou l'autre des deux groupes majeurs, particulièrement au groupe d'expression anglaise. Je n'ai pas aujourd'hui à retracer les raisons de ce phénomène, mais j'en signale la présence indéniable car il fait partie des facteurs qui déterminent l'évolution de la population canadienne en général.

Or, un des défis qui se présentaient à la Confédération était d'associer les principaux groupes ethniques dans la poursuite d'un même destin, et non de les unir dans un « melting pot » où se seraient effacés les traits propres de chacun. Plus exactement, le but de la Confédération était, entre autres choses, de permettre à chacun de ces groupes de s'épanouir par le respect et la diffusion de sa culture et de sa langue. En somme, il fallait que le groupement d'expression française et celui d'expression anglaise trouvent, en vivant la Confédération, un milieu favorable à leur croissance comme groupements humains distincts, tout en coopérant très étroitement à l'édification d'un pays nouveau. À la veille de célébrer le centenaire de cette Confédération, nous avons, chers amis, à porter un jugement réaliste sur le résultat de cette entreprise, incertaine au point de départ même.

Je pense qu'il nous faut, comme Canadiens conscients de leur rôle dans notre société et soucieux de l'avenir de notre pays, regarder les faits bien en face. C'est seulement si nous avons le courage de voir ce qui existe en réalité que nous pourrons acquérir la détermination de nous préparer collectivement un avenir plus satisfaisant.

La Confédération canadienne en effet n'a pas relevé tous les défis qui se présentaient à elle. De façon générale, elle a permis l'émergence d'un peuple canadien, fier de son pays, confiant dans son avenir et respecté sur la scène internationale. C'est beaucoup, mais ce n'est pas suffisant. Ce n'est pas suffisant parce qu'un de ses buts essentiels n'a pas été atteint. Comme je l'ai déjà dit ailleurs, l'expérience confédérative n'est pas encore terminée et elle ne le sera jamais vraiment que lorsque nous y aurons mis tous les ingrédients. Pour le moment, elle se poursuit, mais depuis quelques années ses tendances nous incitent à revenir à une foi plus agissante que j'oserais comparer, par désir d'émulation, à celle des premiers chrétiens.

Vous savez que les Canadiens d'expression française s'interrogent tout particulièrement sur la place qui est la leur dans la Confédération telle qu'elle existe maintenant. Dans le Québec notamment les expressions d'idées à ce sujet sont nombreuses et variées, mais rares sont celles où l'on ne perçoit pas un degré plus ou moins marqué d'insatisfaction. Car, et c'est ce

à quoi je faisais allusion il y a un instant, les Canadiens français n'ont pas l'impression d'appartenir au Canada dans la même mesure que leurs compatriotes de langue anglaise. Pourtant, le sentiment d'appartenance, et de là de coopération intéressée, est un des buts primordiaux d'un régime confédératif réussi. Et sur ce point particulier, je ne puis dire, comme Premier ministre du Québec et comme représentant des Canadiens français, que la Confédération est une réussite, même si elle l'est à d'autres points de vue, comme ceux que j'ai moi-même mentionnés. On ne peut dire que la Confédération canadienne est une réussite, car un des groupes majeurs qui constituent notre population n'y a pas trouvé l'ambiance que son affirmation comme peuple distinct et son épanouissement culturel auraient exigée. Il peut sembler étrange – et même quelque peu irrévérencieux – de prononcer de telles paroles au moment où, à l'endroit même où la Confédération a débuté, nous nous apprêtons à commencer l'érection d'un édifice commémoratif dont le but sera de nous rappeler à nous et à ceux qui viendront après nous les responsables de cette Confédération. Pourtant, je n'hésite nullement à exprimer les réserves qui, à mon avis, s'imposent. Je me sens même, devant vous, encouragé à le faire puisque, comme moi, vous désirez sincèrement la réussite de l'œuvre entreprise il y a près de cent ans.

On peut en effet, comme nous le faisons aujourd'hui, rendre un hommage profond à ceux qui nous ont donné le Canada moderne; on peut leur témoigner notre reconnaissance envers l'idéal qu'ils nourrissaient; on peut même les remercier du mouvement dont ils sont à l'origine. Il n'est pas nécessaire pour autant d'accepter sans aucun sens critique la situation que leurs successeurs nous ont légués. Aucune entreprise humaine n'est parfaite et la Confédération canadienne n'échappe pas à la règle.

Il y a une autre raison qui m'incite à déclarer mes sentiments aussi franchement. C'est que les successeurs actuels des Pères de la Confédération, ce sont les Canadiens de 1963, comme ce furent les Canadiens de 1933, ou de 1903. Ainsi, c'est à nous qui vivons aujourd'hui qu'il appartient de donner à la Confédération les éléments qui lui manquent encore pour réaliser l'objectif fondamental de la coexistence constructive de deux groupements ethniques différents par leur culture et par une bonne partie de leur histoire. Je n'ai pas de raison de croire, sauf preuve évidente du contraire, que la Confédération, si elle était authentiquement vécue avec tout ce que cela comporte de largesse d'esprit et de compréhension mutuelle, ne pourrait pas s'avérer un succès que nous envierions les autres nations du monde dans une situation semblable à la nôtre et qui nous permettrait à nous-mêmes, à quelque origine que nous appartenions, de devenir le peuple progressif et uni que les Pères de la Confédération avaient entrevu.

Mais cette réorientation- car c'est bien de cela qu'il s'agit, et non d'une simple retouche -ne pourra se faire que si, de part et d'autre, on tient compte d'un fait ancien et d'un facteur nouveau.

Le fait ancien c'est le biculturalisme canadien. Je crois qu'il constitue le point de départ de toute action future car il contient à la fois un état de fait et un actif à développer. On a toujours admis qu'il existait au Canada deux cultures; la culture canadienne-française et la culture canadienne-anglaise. Mais il ne suffit pas de l'admettre; il faut transposer dans les faits cet arrière-plan sociologique. Il faut, puisque c'est elle qui, à cause des circonstances et de la

négligence du sens profond de la Confédération, se trouve désavantagée, que la culture canadienne-française obtienne les moyens de s'affirmer et de s'épanouir. Or, la culture canadienne-française ce n'est pas seulement la langue parlée, c'est toute la mentalité, c'est tout le comportement d'un groupe. Pour que la culture ainsi comprise s'épanouisse, pour qu'elle se greffe en terrain fertile, il faut que soit acceptée et désirée la présence de ceux qui la possèdent, c'est-à-dire les Canadiens d'expression française. Il faut qu'on apprécie leur apport éventuel sur la scène canadienne et qu'on se départisse de certains préjugés fondés sur des phénomènes vus de loin en dehors de leur contexte. Il faut qu'on comprenne le peuple canadien-français comme il est maintenant et non pas à partir de ce qu'on a pu, dans le passé, croire qu'il était.

Le facteur nouveau c'est le Québec d'aujourd'hui. À travers tout le Canada on s'aperçoit que le Québec vient d'acquérir une nouvelle stature, qu'il s'est engagé dans une voie qui le dirige vers le progrès économique et social et la satisfaction de ses aspirations. Si, à cause des nouvelles attitudes qui prévalent maintenant au Québec, il s'ouvre davantage au reste du Canada, ce n'est pas parce qu'il devient moins soucieux de son entité propre ou qu'il a résolu de se contenter de compromis ou d'abandonner des exigences antérieures. Au contraire, il est plus authentiquement lui-même qu'il ne le fut peut-être jamais dans le passé, mais il veut l'être d'une façon positive, en faisant profiter le reste de notre pays d'un apport qu'il croit précieux. Et précieux, il l'est; en effet, la présence même du groupement canadien-français dans l'ensemble de la population canadienne est une garantie contre l'envahissement culturel américain. Beaucoup de nos compatriotes d'expression anglaise ont d'ailleurs déjà reconnu ce fait.

Mais il y a plus. Comme Premier ministre du Québec, s'il est une chose que je puis affirmer, c'est que le peuple de cette province, d'ici quelques années, étonnera le reste du Canada par ses entreprises et ses réalisations de toutes sortes. Nous ne nous prenons pas, au Québec, pour autres que ce que nous sommes vraiment, mais nous avons l'intention ferme de ne négliger aucune de nos possibilités et de mettre en œuvre toutes nos ressources, tant intellectuelles que matérielles. Actuellement, le gouvernement de la province a été chargé par le peuple québécois, à deux reprises déjà, en 1960 et en 1962, de hâter la marche en avant, d'accélérer le rythme du progrès. C'est ce que nous faisons depuis. C'est cela notre «révolution pacifique», et elle ne fait que commencer. Notre participation à la vie canadienne deviendra donc ainsi encore plus riche. Mais, pour cela, il y a une condition absolument indispensable: qu'on nous fasse confiance, non seulement en reconnaissant verbalement notre présence dans la Confédération, mais en posant des gestes concrets qui soutiendront les volontés positives du peuple québécois. Et surtout, oui surtout, il ne faudrait pas que par indifférence ou action négative on déçoive le groupement canadien-français à un moment où il est porté à douter des avantages possibles de la Confédération. Ce serait vraiment regrettable pour l'avenir de notre pays.

Mes chers amis, je suis cependant convaincu que si nous entreprenons un effort commun, nous pourrons enfin, tous ensemble, vivre véritablement la Confédération. Tous les défis qu'elle comportait au point de départ auront ainsi été relevés avec succès. Notre pays sera non seulement grand géographiquement, mais il sera grand de l'œuvre humaine qu'il aura pu

mener à bien: la collaboration éclairée, amicale et positive de groupements humains culturellement distincts, mais animés d'un même idéal.

Nous devons aujourd'hui rendre hommage à ceux qui, il y a un siècle, nous ont donné les moyens constitutionnels d'atteindre un tel objectif. Il ne nous reste plus, à nous qui avons succédé, aux Pères de la Confédération, qu'à adapter ces moyens aux situations actuelles et à nous en servir pleinement.

Si, et j'en suis certain, l'édifice commémoratif qui sera érigé tout près d'ici nous incite à appliquer aujourd'hui l'esprit qui régnait, il y a cent ans, dans la salle où nous sommes maintenant, la Fondation qui en aura été responsable aura droit à la reconnaissance de tout le peuple canadien.

Au nom des citoyens québécois et en mon nom personnel, je félicite bien sincèrement la Fondation de son initiative et je l'en remercie. Elle pose véritablement un geste historique.